

LA CHENILLE

LE JOURNAL DE CHRYSALIDE

Coopérative d'activités et d'emploi ® du Finistère

SPECIAL
ARTENRÉEL

Mettre en place une coopérative d'activités et d'emploi® dédiée aux artistes ne va pas de soi. Il peut paraître paradoxal d'aborder le sujet sous l'angle économique, voire social. C'est ce qu'a osé faire Artenréel à Strasbourg et c'est ce que nous tentons de faire dans le Finistère.

Qu'il soit bien clair cependant, nous n'apportons qu'une modeste contribution aux difficultés d'un grand nombre d'artistes. Nous ne prétendons pas révolutionner le monde artistique et culturel.

La fonction de l'artiste dans la société

Se demander quelle est la fonction de l'artiste dans la société, c'est d'abord supposer qu'il en a une, c'est-à-dire supposer que ses œuvres fonctionnent. On dira que la fonction accordée à l'artiste est dérivée de la fonction que l'on accorde à ses œuvres.

Si l'on veut questionner la fonction sociale de l'artiste, on doit donc s'interroger sur la nature de ce qu'il produit. Quelle est - par exemple - la différence entre une chose et une œuvre d'art ? Qu'est-ce qui distingue la consommation d'une chose de la consommation d'une œuvre ? On pourrait avancer qu'une chose se consomme, tandis qu'une œuvre donne (à sentir et à penser), mais l'œuvre est également une chose qui se propose et se vend sur un marché.

Tandis que l'utilité « sociale » d'une chose semble évidente, on dirait que l'œuvre est une espèce de chose qui fonctionne discrètement, dans un contretemps où son utilité fait toujours question.

Artenréel frappe les trois coups

Tout bonnement, essayons-nous de mettre à la disposition de ceux qui le souhaitent un dispositif original, basé sur la mutualisation et la solidarité, la notion de réseau dans ou hors de la coopérative et surtout, d'intégrer les activités dans une dimension économique, car là est bien le cœur du projet. Nous vous en présentons les grandes lignes dans cette Chenille.

Colette Rodet et Franck Charruau

Suivant le point de vue adopté, on dira tantôt que la fonction de l'œuvre est nocive ou parasitaire, tantôt que sa fonction (critique et thérapeutique) est essentielle à la préservation du corps social. Dans tous les cas, on se réjouit de consommer des œuvres artistiques, sans jamais se soucier du statut de ceux qui les produisent.

A côté du producteur de choses (voitures, yaourts...), l'artiste, comme le philosophe, se trouve sans cesse dans l'obligation de justifier l'utilité de sa production et, partant, de justifier l'utilité de sa propre existence. Si l'existence d'un marché de l'art, à côté d'un marché des choses, témoigne de la fascination exercée par certaines œuvres, le statut de l'artiste comme travailleur social reste encore à inventer. Pour cela, il suffirait de reconnaître à l'œuvre d'art une fonction sociale, fonction que la consommation des œuvres ne cesse d'attester.

Par Emmanuel Nardon, entrepreneur à Chrysalide
Activité : consultations philosophiques.

ÉDITO

sommaire

Edito	1
La fonction de l'artiste dans la société	1
Un nouvel élan pour les métiers artistiques et culturels	2 et 3
Zoom sur un partenaire	
Le Conseil général	2 et 3
Paroles d'artistes	3 et 4
Comment entrer dans le métier d'artiste ?	4
Penn ar Bât : le bâtiment en pointe	4

CHRYSALIDE

Coopérative d'activités et d'emploi

Chrysalide vous accueille en réunions d'information collectives

à Pont-l'Abbé, à Brest ou à Morlaix.

S'inscrire en téléphonant :
au 02 98 66 09 99

Avec le soutien financier du Fonds Social Européen, de la DRTEFP, du Conseil régional de Bretagne, du Conseil général du Finistère, de Brest métropole océane et du pays de Morlaix. Sociétaire du réseau Coopérer pour Entreprendre, adhérente de l'Union Régionale des SCOP.



Directeurs de la publication : Colette RODET & Franck CHARRUAU
Rédaction : Hélène BERRE - Au Fil des Mots
Conception graphique & réalisation : Renée GAY - Ouenja - Kristell Coïc
Impression : Cloître Imprimeurs - Avril 2009
CHRYSALIDE
75, rue du Général de Gaulle 29120 Pont-l'Abbé
1, rue Louis Pidoux 29200 Brest
Tél. 02 98 66 09 99 - Fax : 02 98 87 10 80
e-mail : contact@chrysalide.coop - site : www.chrysalide.coop

Artenréel : un nouvel élan pour les métiers artistiques et culturels

Artenréel voit le jour ! Ce département de la coopérative d'activités et d'emploi® finistérienne Chrysalide est dédié aux métiers artistiques et culturels. Il a été présenté aux partenaires le 27 mars au Conseil général. Il sera opérationnel dès le mois d'avril 2009, un expert ayant été recruté pour accompagner les entrepreneurs. Profitez de La Chenille pour faire le point sur cette structure inédite en Bretagne, qui va permettre aux artistes à la recherche d'un statut combinant création artistique et activité commerciale de consolider leur projet.

Comment fonctionne Artenréel ?

Ce département de la coopérative d'activités et d'emploi® Chrysalide mutualise avec elle des moyens : accueil, locaux, comptabilité, etc. Elle s'inscrit dans le réseau des Scop dont les valeurs fondamentales sont l'épanouissement de l'individu et la démocratie, et le réseau Coopérer pour entreprendre (80 CAE®).

L'objectif est de permettre à un porteur de projet de se mettre dans la posture d'un entrepreneur pour tester la viabilité et la rentabilité de son activité. Hébergé sur les plans juridique, fiscal, social et comptable, il bénéficie d'un accompagnement individuel (grâce notamment à un expert artistique et



Bertrand Tison, de la direction de l'insertion et de la lutte contre les exclusions au Conseil général, ici en compagnie de Katell Provost, qui le remplace dans ses fonctions.

culturel) et collectif personnalisé, lui permettant de gérer son activité de manière autonome. Le parcours de l'entrepreneur d'Artenréel est basé sur celui de Chrysalide.

Sur quel modèle se développe Artenréel ?

C'est en 2005 à Strasbourg que Stéphane Bossuet cherche à consolider économiquement les professions artistiques. Les personnes concernées sont celles développant à la fois des activités sur des marchés solvables (création graphique, photographes, vidéastes, intervenants etc.) et des activités dans une économie du prototype, de la pièce unique (peu de perspectives économiques en dehors des marchés spéculatifs).

Il s'agit de mettre les artistes dans une démarche de professionnalisation pour s'assurer à terme un revenu, par une pédagogie nouvelle liée à la dimension coopérative et participative, en proposant un cadre légal à une activité multiforme.

Pourquoi le projet d'une labellisation ?

Elle est visée, pour harmoniser au niveau national les pratiques d'accompagnement d'artistes au sein des CAE®, pour mieux appréhender l'économie de la création sous l'angle de la valorisation du travail artistique dans son environnement, et ses rémunérations, pour mettre au clair

les régimes fiscaux spécifiques, le cadre juridique (propriété littéraire et artistique), etc.

Et dans le Finistère ?

Des interactions sont prévues avec les partenaires du secteur artistique et culturel (associations, écoles, etc.) ainsi que des échanges et des prescriptions. La structure pourra effectuer des prestations (études, conseil, formation).



La rencontre du 27 mars a rassemblé une cinquantaine de personnes : élus et techniciens du Conseil général, des secteurs de la culture et de l'insertion, partenaires, responsables de structures artistiques finistériennes, artistes, Stéphane Bossuet, Grégory Jérôme de l'Ogaca, association strasbourgeoise de soutien aux artistes, ainsi qu'une douzaine de salariés de Chrysalide.

Le Conseil général est fortement impliqué (voir ci-après) ainsi que la Direction régionale des affaires culturelles. L'objectif : une trentaine d'entrées en 2009. Peut-être d'ores et déjà être concernés dans Chrysalide les activités suivantes : arts plastiques, artiste peintre, design graphique web et print, décoration de motos, gravure, infographie, photographie, scénographie, production audiovisuelle, création de bijoux, création textile, sculpture, écriture...

Le point de vue de Stéphane Bossuet



Stéphane Bossuet a créé Artenréel à Strasbourg. Depuis deux ans, il a été aux côtés de Chrysalide pour la mise en place d'Artenréel dans le Finistère. Il suivra avec un réel intérêt son développement. Un projet identique est en cours sur Marseille.

Stéphane Bossuet, gérant d'Artenréel Strasbourg, était à Quimper le 27 mars. « Le modèle éducatif de la coopération se vit et ne se décrète pas, explique-t-il. Artenréel ne prétend pas apporter la réponse à tous les artistes, il faut avoir envie d'entrer dans une dimension collective et une pédagogie nouvelle pour y trouver son intérêt, accepter d'être en confiance sous le regard des autres. Un artiste peut y développer diverses activités, dont certaines, plus « périphériques » que la création pure, gèrent du salaire. Je me réjouis que le Finistère ait choisi de prendre exemple sur le Bas-Rhin, cette modélisation ouvre la voie

à des perspectives dans d'autres départements ! » Artenréel Strasbourg en 2008, ce sont 201 personnes présentes aux réunions d'information collectives et 21 personnes intégrées, pour un total de 65 entrepreneurs au 31 décembre (20 équivalents temps pleins), et un chiffre d'affaire de 786 000 € HT. Environ un tiers des entrants était demandeur d'emploi, un peu moins était salarié précaire. Sur les 17 entrepreneurs sortis, 9 ont créé leur emploi et 4 sont retournés à l'emploi, 1 n'a pas été viable et 3 ont déménagé.

Paroles d'artistes

Ils sont entrepreneurs salariés dans Chrysalide. Ils vont « rejoindre » Artenréel et évoquent leurs attentes.



Gaël Guillot et Lucia Farella, musiciens

Notre pratique de l'art est avant tout artisanale et nous tenons à maîtriser notre 'produit' – prestations ou supports de diffusion – du début à la fin, privilégiant, autant que possible, une implantation et une relation ancrées dans la vie locale (en Bretagne comme à l'étranger) plutôt qu'une diffusion géographique plus large, mais aussi plus volatile. La recherche créative, l'invention et la qualité des messages que nous cherchons à faire passer compte pour nous plus que tout, même si malheureusement nous nous noyons parfois dans la prospection et les démarches de diffusion. Des questions essentiellement pratiques auxquelles nous avons actuellement du mal à trouver des réponses. Mais la route est longue, et la patience une force essentielle de notre démarche.

ZOOM SUR UN PARTENAIRE



LE CONSEIL GÉNÉRAL DANS LA DYNAMIQUE D'ARTENRÉEL : AMENER LES ARTISTES À UNE AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

Le Conseil général du Finistère est aux côtés de Chrysalide depuis ses débuts. En 2008, il a souhaité créer un réseau départemental dédié aux artistes, afin d'accompagner leur professionnalisation. Il est aujourd'hui le partenaire-clé d'Artenréel. Bertrand Tison, coordonnateur au service insertion, en détaille les enjeux.

Pourquoi une démarche spécifique pour les métiers artistiques et culturels ?

Les porteurs de projets de ce secteur sont nombreux dans le Finistère et une partie d'entre eux est bénéficiaire du RMI. Les accompagner efficacement est une mission de service public. Or, depuis plusieurs années, les travailleurs sociaux nous disaient leur difficulté à cerner une population singulière et multiforme :

elle concilie passion et métier mais n'a pas spontanément l'esprit d'entreprise, est peu habituée aux circuits des appels d'offre ou des annonces. En mettant en valeur ses productions et son potentiel, elle peut pourtant générer davantage de chiffre d'affaires.

Pourquoi avoir choisi de passer par Chrysalide ?

Cela nous a semblé logique, au vu de sa compétence en accompagnement dans des domaines très divers. L'apprentissage du métier d'entrepreneur pourra ainsi se faire dans la dimension collective et participative propre à la coopérative d'activités et d'emploi®. Concrètement, les financements d'Artenréel s'inscrivent dans le volet culture du plan

départemental d'insertion : 50 000 €, dont la moitié provient du Fonds Social Européen. Pour le Finistère, Artenréel présente un enjeu important.

Comment solliciter au mieux les réseaux du département ?

C'est le rôle de l'expert. Par sa bonne connaissance des milieux, il va activer des portefeuilles, échanger des carnets d'adresses. Il portera un regard aussi objectif que possible sur les projets, afin d'en déterminer la viabilité. Il va aider les artistes à « capitaliser » leur potentiel, à mieux « se vendre » – même si cela n'est pas dans leur nature... Le modèle qu'est Artenréel Strasbourg prouve que l'on peut dégager des revenus salariés sans perdre son âme de créateur.





Paroles d'artistes (suite)

Olivier Bihannic, photographe



La Havane 2006

Mon activité de photographe de mariages constitue l'essentiel de mon chiffre d'affaires et en parallèle je fais de la photo d'art : c'est sur cette deuxième activité qu'Artenréel va me permettre d'avancer. J'en attends des rencontres, de la diversité, qui est

source d'enrichissement. J'aime mélanger les expressions : pourquoi pas avec des peintres, des écrivains... Mon côté optimiste, voire idéaliste, m'incite à croire que les futurs entrepreneurs auront à cœur de développer la solidarité, l'entraide, pour construire des choses ensemble et pas seulement faciliter sa comptabilité ! Je pense qu'Artenréel peut aider chacun à trouver le chemin qui lui correspond le mieux.

Jean-François Chauchard, photographe



Biopôle, Mûr-de-Bretagne

La perspective de travailler avec un professionnel au sein d'Artenréel m'intéresse pour la partie artistique de mon activité, l'autre partie de reportages étant plus « artisanale. » Par exemple, éditer des livres, trouver des lieux d'exposition, démarcher des boutiques demande des compétences particulières et l'on n'est pas toujours le meilleur vendeur de soi-même... Au sein de la coopérative, des regroupements sont parfois possibles, dus au hasard – ainsi au salon de l'habitat, le stand des Chrysalidiens m'a laissé

entrevoir des collaborations –, ou bien par affinités. N'oublions pas cependant que dans nos métiers, il faut du temps pour se faire connaître.

Nadine Ravalard, artiste peintre



Après l'isolement dans la création, les doutes, les voies déjà tracées, les corporations parfois hermétiques où la réussite personnelle est trop présente, j'apprécie le système coopératif. J'essaie de trouver le juste milieu où l'interactivité et l'émulation d'idées ont une grande place, faisant avancer personnellement et collectivement. C'est une « liberté structurée », chacun reste maître de ce qu'il fait. Mon idée de mettre l'art à la portée du plus grand nombre passe par des initiatives originales, ainsi par exemple des expositions dans les vitrines ou les tours de Brest. Ou bien des ateliers dans des quartiers. Cela est à mener avec différents partenaires. Artenréel pourra, je l'espère, aider à tisser des réseaux intéressants de relations.

Le Soleil de minuit

Comment entrer dans le métier d'artiste ?

Yves Leroy, directeur de la Maison du Théâtre à Brest, s'interroge depuis plusieurs années sur la structuration et le développement des entreprises artistiques.

« L'artiste est créateur et ne travaille que sur des prototypes. Pourtant il lui faut entrer de manière graduelle dans une logique d'entreprise, et même si celle-ci est d'un genre particulier, il lui faut se penser aussi dans une économie de marché », écrivait-il dans un petit opuscule sur le spectacle vivant. Après tout, il existe une industrie du cinéma, de la littérature...

Selon lui, le système de distribution des spectacles manque de cohérence : il repose sur l'offre mais l'importance de celle-ci ne trouve pas suffisamment de possibilités de diffusion auprès des programmeurs qui gèrent la plupart des salles de spectacle professionnelles. Et lorsque les œuvres en trouvent, elles ne sont pas suffisamment exploitées : les spectacles pourraient être joués davantage. Il évoque la nécessité de recherche de nouveaux publics, d'aides à la tournée, de postes mutualisés de chargés de production ou de diffusion entre différentes compagnies. En 2005, il imaginait déjà « un parcours d'accompagnement du jeune artiste par l'institution, sur deux ou trois ans », des « pépinières de jeunes talents » : autant de missions qui peuvent entrer dans le cadre d'Artenréel.

PENN AR BÂT : LE BÂTIMENT EN POINTE

Une nouvelle CAE®, Penn ar Bât héberge désormais des porteurs de projet du bâtiment, ce que Chrysalide ne pouvait faire faute d'assurance décennale.

Des engagements forts sont inscrits dans cette nouvelle démarche coopérative vers les métiers du bâtiment. Penn ar Bât s'ouvre à un secteur sensible, en évolution constante quant à ses techniques et aux matériaux, aux règles d'hygiène et de sécurité très strictes ; elle

se doit d'être exigeante voire exemplaire sur ces dernières. Philippe Biger, conducteur de travaux, sera là pour guider, conseiller en la matière en lien avec des organismes spécialisés (OPPBT). L'écoconstruction, nous l'avons déjà vérifié, intéresse de plus en plus d'entrepreneurs

respectueux de l'environnement, qui inscrivent leur activité dans une démarche écologique. C'est également un domaine dans lequel la demande va être de plus en plus forte. Penn ar Bât affiche sa volonté d'être en pointe dans ce domaine.

